

Exécution et contrôle de la dépense publique dans le cadre de la gestion axée sur les résultats



Lieu
Paris



Durée
3 semaines



Dates
du 17/09/2018
au 05/10/2018



Prix

Option 1	Option 2
5 700 €	7 170 €

Pour qui ?

Cadres des ministères des finances et du budget, cadres des ministères sectoriels chargés de l'exécution du budget, directeurs administratifs et financiers des ministères sectoriels, cadres des institutions de contrôle, parlementaires et assistants parlementaires.

OBJECTIFS

Amener les participants à :

- Maîtriser les évolutions de la réforme de l'exécution de la dépense publique dans le cadre de la nouvelle gestion publique.
- Comprendre et à approfondir l'évolution du contrôle interne et externe du budget de l'État.
- Comprendre et à approfondir la nouvelle comptabilité publique.

RÉSULTATS ATTENDUS

Les participants sont en mesure de :

- Maîtriser les étapes et les divers acteurs du circuit de la dépense.
- Comprendre et approfondir la réforme du contrôle financier et comptable ainsi que l'introduction de l'audit interne dans la gestion budgétaire.
- Comprendre et approfondir les bons principes et pratiques de contrôle interne et externe des finances publiques.

THÈMES ET MODULES PÉDAGOGIQUES

1^{er} Module

GESTION BUDGÉTAIRE AXÉE SUR LES RÉSULTATS (GBAR)

- Principaux objectifs de la GBAR.
- Principales innovations de la GBAR.
- Acteurs et les outils de la GBAR.
- Suivi de la performance.
- Projet et rapport de performance.

2^e Module

CYCLE DE L'EXÉCUTION BUDGÉTAIRE ET LES ACTEURS

- Grands principes de l'exécution de la dépense.
- Acteurs de l'exécution de la dépense.
- Étapes de l'exécution de la dépense.
- Règles particulières à certaines dépenses (dépenses pour le personnel et marchés publics).
- Plan d'engagement et plan de trésorerie.

3^e Module

COMPTABILITÉ PUBLIQUE ET SUIVI BUDGÉTAIRE

- Nouvelle comptabilité publique : principes, normes et états financiers.
- Suivi budgétaire et TOFE.
- Cas pratiques : certification des comptes, enregistrement d'opérations comptables et états financiers

4^e Module

CONTRÔLES BUDGÉTAIRES ADMINISTRATIFS

- Contrôle financier et contrôle budgétaire.
- Restructuration du contrôle comptable.
- Restructuration du contrôle a posteriori.
- Audit de la performance.

5^e Module

CONTRÔLE DE LA COUR DES COMPTES

- Organisation et fonctionnement des Institutions supérieures de contrôle.
- Contrôle juridictionnel des comptes publics.
- Responsabilité pour faute de gestion.
- Contrôle de la gestion des ordonnateurs.
- Etudes de cas : Cour des comptes française.
- Cour des comptes française.
- Cour des comptes du Gabon.

6^e Module

LE CONTRÔLE PARLEMENTAIRE

- Contrôle parlementaire en cours d'exécution.
- Loi de règlement.
- Rôle des missions parlementaires.
- Conditions d'efficacité du contrôle parlementaire.
- Travaux pratiques : élaboration d'un plan de renversement du contrôle parlementaire dans les pays des stagiaires.

7^e Module

SYNTHÈSE

- Restitution des forces et faiblesses de l'exécution.
- Restitution des forces et faiblesses du contrôle.

Concernant les coûts :

- **L'option 1** comprend les frais pédagogiques et les frais annexes, la fourniture d'un kit pédagogique incluant un ordinateur portable et une tablette numérique, la pause-café, la participation aux frais de déjeuner, les activités culturelles et touristiques, les déplacements en région parisienne et les services organisation et logistique de l'équipe CIFOPE.
- **L'option 2** comprend, en plus de tous les éléments de l'option 1, l'hébergement et le petit déjeuner pendant toute la durée de la formation (7, 14 ou 21 nuits maximum).